

# Livret l'adhérent 2018



ACEPP  
29, rue du Charolais  
75012 Paris  
Tél.: 01 44 73 85 20  
Mail : info@acepp.asso.fr



aceppnationale

Acepp\_Nationale

[www.acepp.asso.fr](http://www.acepp.asso.fr)

## Le réseau ACEPP

UN MOUVEMENT PARENTAL, ÉDUCATIF ET CITOYEN QUI S'ENGAGE POUR :

- ♦ la reconnaissance du parent comme premier éducateur de l'enfant,
- ♦ la qualité de l'accueil et l'éveil de l'enfant,
- ♦ la collaboration parents/professionnels pour le développement d'initiatives et de services collectifs parentaux et citoyens ancrés dans le territoire,
- ♦ L'ouverture à tous et le respect de la diversité.

## Assemblée générale

RÉSERVEZ LA DATE : 1<sup>ER</sup> ET 2 JUIN 2018 À ANNECY



## Rejoindre l'ACEPP

C'EST FAIRE PARTIE D'UN RÉSEAU

- ♦ de 1 000 collectifs de parents
- ♦ dont 800 lieux d'accueil de jeunes enfants
- ♦ 39 000 parents, 34 000 enfants accueillis,
- ♦ 17 000 places d'accueil et 7 200 salariés
- ♦ 25 fédérations et unions Acepp, une implantation dans 68 départements.

## Le Label parental ACEPP®

4 THÉMATIQUES, 28 CRITÈRES,  
LE LABEL PARENTAL ACEPP® EST OBTENU POUR 3 ANS.



S'engager dans **la démarche du Label** permet de questionner son projet à partir de 28 critères. Une fois le label obtenu, votre lieu d'accueil peut afficher son identité parentale, valoriser ses pratiques, s'inscrire dans une démarche dynamique de progression pour garder vivant son projet parental.

[www.labelparental-acepp.com](http://www.labelparental-acepp.com)

## L'ÉQUIPE DE L'ACEPP NATIONALE

**Pôle des collectifs enfants parents professionnels**

**Accueil, Adhésion, Assurance, Facturation**

> Fadila BAKLI

01 44 73 85 20 - fadila.bakli@acepp.asso.fr

Assurance : assurance@acepp.asso.fr

**Accueil, Secrétariat**

> Isabelle REYNAUD

01 44 73 85 21 - isabelle.reynaud@acepp.asso.fr

**Petite enfance, Emploi, Mutuelle, SAGA**

> Philippe DUPUY, directeur

01 44 73 85 22 - philippe.dupuy@acepp.asso.fr

**Formation continue, Emploi,**

**Accompagnement des collectifs**

> Isabelle DUCHENNE, chargée de mission,

01 44 73 85 26 - isabelle.duchenne@acepp.asso.fr

**Développement, Innovation, Territoires**

> Françoise BROCHET, déléguée

01 44 73 85 31 - francoise.brochet@acepp.asso.fr

> Claire GOUGEON, chargée de développement

01 44 73 85 32 - claire.gougeon@acepp.asso.fr

**Logiciel Belami, Accompagnement des collectifs**

> Jean-Baptiste CHARNET, chargé de mission,

jb.charnet@acepp.asso.fr

**Pôle des universités populaires de parents**

> Emmanuelle MURCIER, déléguée

06 08 17 61 54 - emmanuelle.murcier@acepp.asso.fr



## L'ACEPP ET SES FÉDÉRATIONS TERRITORIALES : un réseau de compétences, de valeurs et d'actions pour ses adhérents

### DES OUTILS POUR VOTRE ASSOCIATION

**La Lettre d'info et les webinaires** sur les sujets d'actualité et les questionnements des gestionnaires petite enfance.

**Une Boîte à docs** « Animer et gérer » pour vous accompagner au quotidien dans la gestion et l'animation de votre association avec des fiches pratiques sur la vie associative, l'accueil des enfants, les infos réglementaires, la fonction employeur, la formation des professionnels et des bénévoles, la mutuelle, la prévoyance...

**La Gazette** quatre numéros par an sur des dossiers thématiques et la vie du réseau.

Pour consulter la Boîte à docs et vous inscrire aux webinaires vous devez vous rendre sur le site : Connectez-vous (adresse mail et mot de passe) et naviguez dans l'espace.



## ACTEURS ASSOCIATIFS, SCIC, MUTUELLES : POUR VOUS, DES RESSOURCES MUTUALISÉES le service d'accompagnement à la gestion associative - SAGA

Le SAGA est destiné aux adhérents de l'Acepp : les bénévoles et les salariés en poste de direction et/ou en poste administratif, en complémentarité avec votre expert comptable et/ou commissaire aux comptes. L'accompagnement SAGA se fait localement pour la compta, la gestion prévisionnelle, la paie et la formation. Les méthodes et les outils sont communs pour l'ensemble du réseau et mutualisés au niveau national.

Le site [www.aga-acepp.fr](http://www.aga-acepp.fr) propose une démonstration.



« Accepter la gestion d'un établissement d'accueil de jeunes enfants, c'est devenir du jour au lendemain : employeur, gestionnaire, garant d'une qualité d'accueil des enfants et de la place des parents, tout cela en respectant le code du travail, la réglementation et la législation Petite enfance, les démarches administratives... et le projet parental ! »

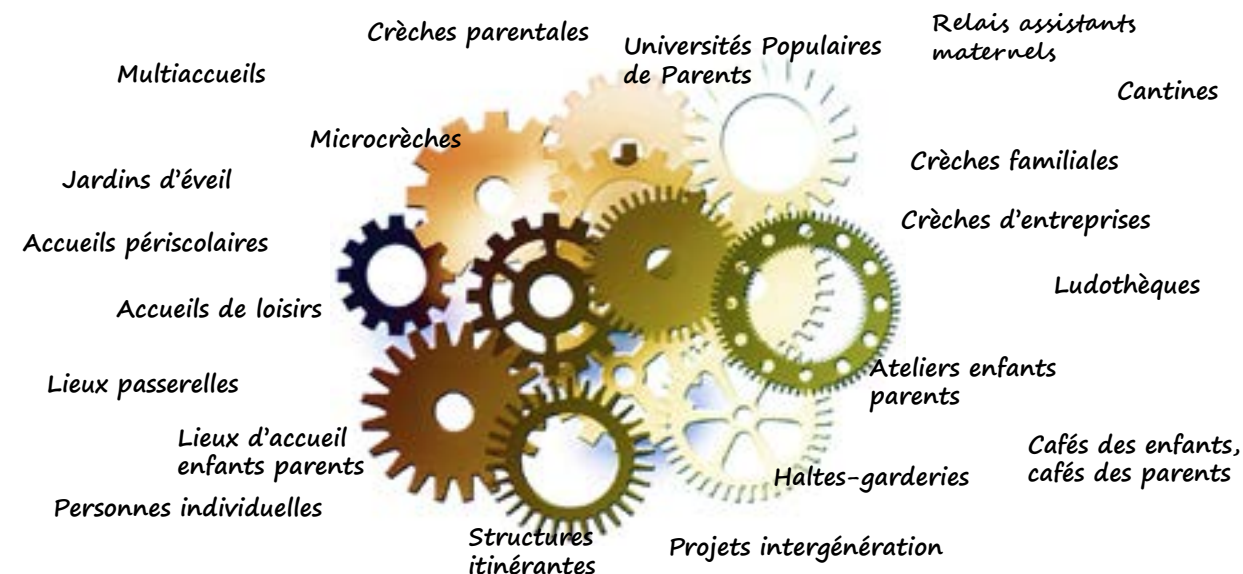
### Un logiciel de facturation souple : Bel Ami



Un logiciel qui s'adapte au fonctionnement de votre structure, pas l'inverse. Hébergement sur serveur avec possibilité d'utiliser le logiciel sur plusieurs postes en même temps, y compris à distance.

L'accompagnement du réseau Acepp pour toutes les étapes :

- Installation, paramétrage et formation sur place, par un formateur du réseau Acepp.
- Suivi de formation pendant toute la première année, avec un interlocuteur que vous connaissez et qui vous connaît.
- Soutien par un réseau d'accompagnateurs avec les fédérations locales.



## Membre actif ou associé ? Collectif ou individuel ?

### VOUS ÊTES...

#### ▼ un collectif

Une association déclarée loi 1901, une SCIC, une mutuelle.

Vous gérez un lieu d'accueil ou animez une initiative parentale.

► Remplissez le bulletin d'adhésion :  
**Association déclarée, Mutuelle**

#### ▼ un collectif

Un groupe de parents non déclaré en association.

Votre adhésion en tant qu'association de fait devra être validée par le Conseil d'administration de l'Acepp.

► Remplissez le bulletin d'adhésion :  
**Association de fait**

#### ▼ un-e individuel-le

Vous voulez adhérer à titre individuel.

► Remplissez le bulletin d'adhésion :  
**Individuel**

### VOUS VOUS RECONNAISSEZ DANS LES VALEURS DE L'ACEPP ?

#### ► ► ► Choisissez d'être membre actif ou membre associé :

##### ► MEMBRE ACTIF

Si vous signez la Charte pour l'accueil de l'enfant ou la Charte des initiatives parentales de l'Acepp (voir pages 4 et 5), vous serez électeur à l'Assemblée générale et vous pourrez être éligible au Conseil d'administration de l'Acepp.

##### ou ► MEMBRE ASSOCIÉ

Si vous ne signez pas de charte, vous serez électeur à l'Assemblée générale mais vous ne serez pas éligible au Conseil d'administration de l'Acepp.





ÊTES-VOUS SIGNATAIRE DE CETTE CHARTE DE L'ACEPP ?

## des initiatives parentales

### Charte de l'ACEPP\*

**LES INITIATIVES PARENTALES SONT DES COLLECTIFS DE PARENTS CITOYENS, ACTEURS ET SOLIDAIRES**

Au sein des initiatives parentales, les parents sont acteurs, citoyens et coopèrent ensemble sur des projets pour leurs enfants ou pour eux-mêmes :

- elles cherchent à mettre en place des actions diverses où les parents sont acteurs, responsables et citoyens et non uniquement bénéficiaires des actions ;
- elles permettent aux parents d'être force d'initiative sur leur territoire pour favoriser le bien-être collectif des enfants et des parents ;
- elles cherchent à construire des espaces de coéducation avec les professionnel-le-s, les élus et les institutions au niveau de leur territoire. Elles s'inscrivent ainsi dans une démarche de développement social local.

**LES INITIATIVES PARENTALES SONT FONDÉES SUR LA SOLIDARITÉ ENTRE LES PARENTS**

Les initiatives parentales reliées au sein de l'ACEPP permettent aux parents d'être ressources les uns pour les autres. Elles facilitent les rencontres entre parents, le partage d'expériences, l'entraide et le lien social.

**LES INITIATIVES PARENTALES SONT CENTRÉES SUR UNE IMPLICATION ACTIVE DES PARENTS**

Au sein des initiatives parentales, l'implication des parents s'exerce à tous les niveaux : dans l'élaboration des projets, dans la mise en place d'actions, dans l'organisation. Les parents participent aussi aux décisions et à l'évaluation des actions. Le rôle des animateurs salariés, s'ils existent, vise à faciliter cette implication et, dans ce cas, le pilotage du projet est collectif et partagé entre parents et animateurs.

**LES INITIATIVES PARENTALES S'INSCRIVENT DANS UNE ÉTHIQUE DE RECONNAISSANCE DE LA PLACE ET DU RÔLE DES PARENTS DANS TOUTE LEUR DIVERSITÉ**

Les initiatives parentales, reliées au sein de l'ACEPP, refusent une approche de la parentalité qui valoriserait un ou des modèles dominants :

- elles s'adressent à tous les parents et recherchent la participation de tous ;
- elles reconnaissent le droit de chaque parent à être reconnu dans son rôle parental et d'exprimer son propre point de vue ;
- elles sont fondées sur la reconnaissance et la mise en valeur des ressources des parents en se décentrant de leurs éventuelles difficultés éducatives ;
- elles s'interdisent jugement et visée par rapport aux pratiques éducatives des parents et s'engagent à ne donner aucune information sur les familles à l'extérieur sans leur autorisation ;
- elles refusent la stigmatisation des parents sur des critères sociaux ou culturels, et/ou sur des difficultés à assumer leur rôle.

**LES INITIATIVES PARENTALES SE CONSTITUENT EN RÉSEAU**

Les initiatives parentales se relient ensemble, au sein de l'ACEPP, pour construire des espaces de coéducation parents-professionnels-élus-institutions, et promouvoir la place et le rôle des enfants et des parents.

\*Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels  
Ce texte est un extrait de la Charte de l'ACEPP des initiatives parentales qui a été adoptée en 2010. Retrouvez-la, ainsi que la Charte de l'ACEPP pour l'Accueil de l'enfant, sur le site [acepp.asso.fr](http://acepp.asso.fr)



ÊTES-VOUS SIGNATAIRE DE CETTE CHARTE DE L'ACEPP ?

## pour l'accueil de l'enfant

### Charte de l'ACEPP\*

**L'ACCUEIL ET L'ÉVEIL DE L'ENFANT SONT LA RAISON D'ÊTRE DE TOUT LIEU D'ACCUEIL.**

- Chaque lieu d'accueil se doit de rechercher activement une qualité d'accueil dont les objectifs sont déterminés par l'ensemble des parents, des professionnel-le-s et des partenaires (PMI, Municipalité...).
- Le lieu d'accueil doit favoriser le développement de la personnalité de l'enfant et l'exploration du monde qui l'entoure.
- Tout adulte veille à expliquer à l'enfant par la parole sa vie et son environnement direct. Il écoute la parole de l'enfant et respecte ses rythmes propres ; il est attentif à son expression non-verbale.
- L'éveil culturel et artistique du jeune enfant est un élément clé de la démarche éducative. Il respecte les diversités sociales et culturelles des enfants et des familles.

**LES PROFESSIONNEL-LE-S SONT LES GARANT-E-S DE LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL ET LES ORGANISATEURS DE LA VIE QUOTIDIENNE.**

- Les professionnel-le-s respectent, prennent en compte et valorisent les identités culturelles de chacun, adulte ou enfant.
- ils organisent la vie quotidienne du lieu d'accueil dans l'intérêt de tous et permettent aux parents d'avoir un autre regard sur leur enfant.
- Le lieu d'accueil organise des temps d'échange entre professionnel-le-s et leur offre des perspectives d'enrichissement, notamment par la formation continue.

**LE LIEU D'ACCUEIL SE FONDE SUR UNE DÉMARCHÉ DE CITOYENNETÉ ACTIVE ET SOLIDAIRE.**

- il permet l'accueil de toutes les familles quelles que soient leurs origines, leur culture et leur sensibilité grâce à un fonctionnement adapté.
- Le lieu d'accueil s'ouvre sur son quartier ou son village et tisse des liens et des relations dans son environnement.
- il participe à la mise en réseau des structures d'accueil du jeune enfant, et notamment par l'ACEPP.
- Le lieu d'accueil promeut la place du jeune enfant dans la société telle qu'elle s'exprime notamment dans la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant.

**LES PARENTS SONT ET RESTENT LES PREMIERS ÉDUCATEURS DE L'ENFANT.**

- Les parents sont invités à accompagner l'enfant et rester dans le lieu d'accueil autant qu'il est possible et nécessaire.
- Le lieu d'accueil, et notamment les professionnel-le-s, encourage le questionnement, les échanges et les solidarités entre parents.
- Il facilite aussi la participation des parents dans les instances de décision et de gestion, notamment en favorisant les formations de bénévoles souhaitables.
- Les projets, éducatif et social, du lieu d'accueil sont élaborés et adaptés conjointement par les parents et les professionnel-le-s.

\*Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels  
La Charte de l'ACEPP pour l'Accueil de l'enfant a été adoptée en 1989 et revue en 2002. Retrouvez-la, ainsi que la Charte de l'ACEPP des initiatives parentales, sur le site [acepp.asso.fr](http://acepp.asso.fr)





## L'ACEPP A POUR OBJET DE PROMOUVOIR :

- ♦ une place à l'enfant dans la société comme sujet à part entière ;
- ♦ la reconnaissance du parent comme premier éducateur de l'enfant ;
- ♦ la qualité de l'intervention éducative auprès des enfants, l'importance d'une reconnaissance des professions liées à l'enfance ;
- ♦ les intérêts matériels et moraux fondamentaux des familles ;
- ♦ une solidarité et une citoyenneté active dans le respect des différences.

**LES STATUTS ET LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ACEPP sont téléchargeables**

sur le site Aceptp : [www.acepp.asso.fr](http://www.acepp.asso.fr) dans la rubrique :

Le réseau Aceptp / Pourquoi adhérer à l'Aceptp ?

### Pour ce faire, l'ACEPP :

- ♦ regroupe, défend et promeut les structures d'accueil ou d'animation fondées sur la responsabilité et la participation des usagers, notamment les collectifs enfants-parents-professionnels ;
- ♦ favorise la réflexion et le mouvement d'idées autour :
  - . de l'évolution et de la force de la parentalité aujourd'hui,
  - . des relations entre parents et professionnels autour de l'enfant,
  - . de la participation active et créatrice des citoyens à la couverture de leurs besoins sociaux,
  - . des formes participatives de l'action sociale...
- ♦ développe autour de l'enfant toutes les dynamiques sociales favorables telles que :
  - . l'amélioration des relations interculturelles,
  - . la reviviscence de zones rurales,
  - . l'insertion professionnelle des jeunes,
  - . la facilitation du travail des femmes...

## Le bureau et le conseil d'administration de l'ACEPP

### MEMBRES DU BUREAU

**Présidente :** Stéphanie **GOYHENEIX**  
**Vice-présidente :** Séverine **MONTEL**  
**Secrétaire :** Isabelle **RODRIGUEZ**  
**Trésorière :** Véronique **AUZET**  
**Vice trésorière :** Angèle **AMARGER**

### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Fédération territoriale du réseau Aceptp

Delphine BOUDET - Colline Aceptp  
Sylvie BOUVERET - Aceptprif  
Aurélia GAUTIER - Aceptp 35  
Angèle AMARGER - Aceptp 37  
Stéphanie GOYHENEIX - Aceptp 33-47  
Marie-Claude BAILLE - Aceptp 05  
Frédérique LUCAS - Alpe Aceptp 04  
Audrey RODDE - Aceptp 81  
Ashley SIBILLE - Aceptp Rhône

#### Initiative parentale

Veronique AUZET - Fruits de la passion (04)  
Ingrid BETOURNE - À Petits Pas-Atelier parents en mouvements (64)  
Delphine RICHIER - RAM l'île aux enfants (05)  
Séverine MONTEL - UPP Vallon des Fleurs (06)  
Jean-François ROBIC - UPP Toulouse Cocagne Aceptp 31  
Catherine UNY - Espace des Merveilles (69)  
Chantal LUQUE - UPP Toit du monde (86)

### MEMBRES D'HONNEUR

Isabelle **BOURREE FEUILLET**, Jean-Michel **GERASSI**, Jean-François **GERVET**, Henri **GRILLET**, Solange **PASSARIS**

#### Lieu d'accueil

Isabelle RODRIGUEZ - Petit à petit (33)  
Virginie NICOLAS - Berlongot (35)  
Idiel ORTIZ - Les renardeaux (74)  
Yves JOUTEL - Les Pitchouns (76)  
Régine LABENNE - A Petits Pas du Hédas (64)  
N'Gricia MENDY - Mod2garde 78  
Samia ZEMMIT - Arc en ciel (69)

#### Individuel

Chantal BORDE  
Marie Laure CADART  
Anne-Françoise DEREIX  
Nicole HERGOUALC'H  
Alexandra TOURRETTE  
Lorette TRICCA  
Joséphine VELCOF



## Vos contacts dans le réseau Aceptp

[www.acepp.asso.fr](http://www.acepp.asso.fr)



### Dans les départements

|             | T.                             | @              | WWW                             |                               |
|-------------|--------------------------------|----------------|---------------------------------|-------------------------------|
| 03/15/43/63 | Aceptp Auvergne                | 04 73 37 83 28 | acepp.auvergne@gmail.com        | acepp.asso.fr/ACEPP-Auvergne  |
| 04          | Alpe Aceptp04                  | 04 92 34 52 97 | asso.alpe@orange.fr             | asso-alpe.fr                  |
| 05          | Alpaje Aceptp05                | 04 92 53 76 97 | association.alpajefree.fr       | acepp.asso.fr/Alpaje-ACEPP-05 |
| 07/26       | Aceptp ADeHL                   | 04 75 38 76 94 | com@reseau-enfance.org          | acepp.asso.fr/ACEPP-ADeHL     |
| 14/50/61    | Aceptp Calvados Manche et Orne | 02 31 97 67 46 | acepp.basse-normandie@orange.fr |                               |
| 17          | Aceptp 17                      | 05 46 87 20 05 | acepp17.asso@gmail.com          | acepp17.com                   |
| 18          | Arppe en BerryAceptp18         | 02 48 30 77 95 | info@arppeenberry.org           | arppeenberry.org              |
| 29          | Aceptp 29                      | 02 98 55 00 57 | acepp29@gmail.com               | acepp.asso.fr/ACEPP-29        |
| 31          | Cocagne Aceptp31               | 05 61 72 62 03 | contact@cocagne31.org           | cocagne31.org                 |
| 33/47       | Aceptp 33/47                   | 05 56 49 16 42 | acepp33.47@orange.fr            | acepp.asso.fr/ACEPP-33-47     |
| 35          | Aceptp 35                      | 02 22 06 05 70 | acepp35@acepp.bzh               | acepp35.fr                    |
| 37          | Achil Aceptp 37                | 02 47 55 96 11 | contact@achil.fr                | achil.fr                      |
| 38/73       | Aceptp 38/73                   | 04 76 35 02 32 | contact@acepp38.fr              | acepp38.fr                    |
| 46          | FCP Lot Aceptp46               | 05 65 33 64 00 | fedecrepalot@gmail.com          | creches-du-lot.fr             |
| 64          | Aceptp 64                      | 06 64 03 88 15 | acepp.64@hotmail.fr             | acepp.asso.fr/ACEPP-64        |
| 65          | Pyrene Aceptp65                | 06 26 15 63 71 | odilepeneau@aol.com             | acepp.asso.fr/ACEPP-65        |
| 69          | Aceptp Rhône                   | 04 72 73 05 10 | info@acepprhone.fr              | acepp-rhone.fr                |
| 74          | Aceptp 74                      | 04 50 23 20 87 | conatct@acepp74.fr              | acepp74.fr                    |
| 81          | Aceptp 81                      | 05 63 48 73 14 | acepp81@gmail.com               | acepp81.fr                    |
| 83          | Aceptp 83                      | 06 48 39 41 50 | acepp83.acepp@gmail.com         | acepp83.fr                    |
| 86          | Aceptp 86                      | 05 49 01 61 04 | cepp86@orange.fr                | acepp.asso.fr/ACEPP-86        |
| 91          | Aceptp 91                      | 09 73 53 85 95 | info@acepp91.org                | acepp91.org                   |

### En région

|                 |                |                |                           |                   |
|-----------------|----------------|----------------|---------------------------|-------------------|
| Hauts de France | COLLINE Aceptp | 03 20 88 26 49 | contact@colline-acepp.org | colline-acepp.org |
| Ile de France   | Aceptprif      | 01 40 09 60 60 | acepprif@acepprif.org     | acepprif.org      |

### Au niveau national

|                  |  |                |                    |               |
|------------------|--|----------------|--------------------|---------------|
| Aceptp Nationale |  | 01 44 73 85 20 | info@acepp.asso.fr | acepp.asso.fr |
|------------------|--|----------------|--------------------|---------------|



## ► La Parentalité en questions

Synthèse des travaux de recherche des **Universités Populaires de Parents** de : Angers, Avranches, Chambéry, Grigny-Viry, Nice, Saint Priest, Villeurbanne, Europe...  
9 livrets réunis dans un coffret constituent l'ouvrage. Édition Aceppe, 2013  
*Prix adhérent : 20,00 €*



## ► Accueillir les parents et les enfants, enjeux de territoire

Guide d'expérience, de méthodes et de réflexions en Massif central  
Édition Aceppe, 2013  
*Prix adhérent : 10,00 € (frais d'envoi compris)*

Extrait de la liste de «Nos publications» sur le site de l'Aceppe. Les prix indiqués sont spécifiques pour les adhérents et sans les frais d'envoi :



## ► Après la mine - Pouvoir d'agir des parents

avec les parents de l'UPP du Bassin Minier  
Film documentaire de Dominique Delattre, La Cathode (DVD 77 minutes), 2012  
*Prix adhérent : 20,00 €*



## ► Une place pour chacun, une place pour tous

Recueil de repères pour l'accueil des enfants en situation de handicap et leurs familles  
édition Aceppe/Une Souris verte, 130 pages  
*Prix adhérent : 15,00 €*



## ► Alchimie

Recueil de repères pour l'implication des parents et l'ouverture à tous : comment les concilier dans un travail au quotidien par vingt professionnelles expérimentées  
édition Aceppe, 130 pages  
*Prix : 15,00 €*



## ► Des lieux d'accueil associatifs et parentaux pour l'intégration des enfants en situation de handicap et leurs familles

édition Aceppe, 16 pages  
*Prix : 3,00 €*



## ► Richesse de la diversité dans les lieux d'accueil de la petite enfance

Paroles de parents sur les effets de l'accueil de la diversité  
édition Aceppe, 20 pages  
*Prix adhérent : 3,00 €*



## ► Paroles de parents autour du handicap

/Échanges, partage, envies de se comprendre  
Film de B. Mourgues, DVD (48 minutes) avec le réseau d'Alpe Aceppe 04  
*Prix adhérent : 14,00 €*



## ► Des parents dans les crèches, utopie ou réalité ?

Accueillir la diversité dans le réseau des crèches parentales  
Marie-Laure Cadart, éditions Erès, 240 pages  
*Prix : 23,00 €*



## ► Accueillir les enfants en situation de handicap et leurs familles : un enjeu pour la petite enfance

(actes du colloque du 08/10/2008)  
À télécharger sur le site de l'Aceppe, 76 pages  
<http://www.aceppasso.fr/Ouvrages-guides-revues#theme6>



## ► Construire une pédagogie de la diversité

(actes du colloque du 29/01/2008)  
À télécharger sur le site de l'Aceppe, 78 pages  
<http://www.aceppasso.fr/Ouvrages-guides-revues#theme6>



## ► La Gazette de l'Aceppe

4 numéros par ans  
Découvrez la collection de La Gazette sur [www.aceppasso.fr/](http://www.aceppasso.fr/) « Nos publications ».